



A la Une



Offre d'emploi

La commune recherche deux agents techniques pour l'été

- Vous êtes au moins âgé(es) de 16 ans révolus au 01/06/2024,
- Vous êtes disponible en juin **ou** en juillet 2024,
- Vous êtes à l'aise avec les travaux extérieurs

Venez en renfort de notre équipe technique pour un mois.

Vos missions :

- Entretien et valorisation des espaces publics (ex : désherbage, plantations, arrosage, nettoyage de la voirie, entretien des bâtiments...),
- Logistique liée aux événements (préparation des sites, acheminement et pose de matériels, remise en état...).

Horaires réguliers sur 35 heures hebdomadaires du lundi au vendredi. Rémunération au SMIC.

Envoyez votre candidature (lettre de motivations + CV) avant **le 15 avril 2024 :**

- par courrier à **Mairie d'Agnetz - 78 rue de Faÿ 60600 AGNETZ**
- par mail à **Mme Frédérique POULIZAC : f.poulizac@agnetz.fr**

Le samedi 13 avril Carnavril, la grande parade pour les enfants

L'AIPEAH vous donne rendez-vous le samedi 13 avril de 14h30 à 17h à l'école du Parc pour un après-midi festif.

Au programme, parade musicale avec le **Lézard Tape Batucada**, suivie d'une pause dansante.

Des crêpes et boissons seront en vente sur place ! **Venez dégustés et nombreux !**



Renseignements par mail à aipeah.asso@gmail.com



Tenez votre chien en laisse surtout dans le village

Ce n'est pas un ordre mais du bon sens ! Vous promenez votre chien détaché sûrement parce qu'il n'est pas dangereux pour les individus qu'il va croiser mais par sécurité, nous vous demandons de le tenir en laisse. Face à un chien en liberté la réaction de chacun est différente. Certains ne vont pas y porter la moindre attention alors que d'autres vont ressentir de la peur. Merci de respecter cette consigne pour le respect de chacun.



Déjections canines

Soyez responsable de votre animal et ramassez ses déjections. Partir en balade avec un sacchet peut vous éviter une amende de 135€ si vous êtes pris sur le fait. Ayez une pensée aussi pour nos agents techniques quand ils tondent les pelouses des espaces verts. Pas besoin de faire un dessin pour imaginer le résultat. C'est juste du savoir-vivre.



Rappel !

Facebook : suivez-nous sur la page officielle **Mairie d'Agnetz**



Mairie d'Agnetz

676 J'aime • 1,2 K followers

Bienvenue sur la page officielle de la Mairie d'Agnetz. Actualités de la commune, informations utiles

Son nom ne peut pas être plus explicite : **Mairie d'Agnetz !**

Si vous souhaitez être informé de l'actualité du moment, des travaux, des événements qui vont avoir lieu... sur la commune, c'est bien sur cette page qu'il faut cliquer !

Si vous avez une question qui ne nécessite pas de longue réponse ou un suivi de dossier, posez-la via Messenger, accessible de la page Facebook. Pour tout autre demande, nous vous conseillons d'utiliser le formulaire de saisine « officielle » disponible sur www.agnetz.fr, rubrique « contact » ou d'envoyer un mail sur mairie@agnetz.fr.

Finances

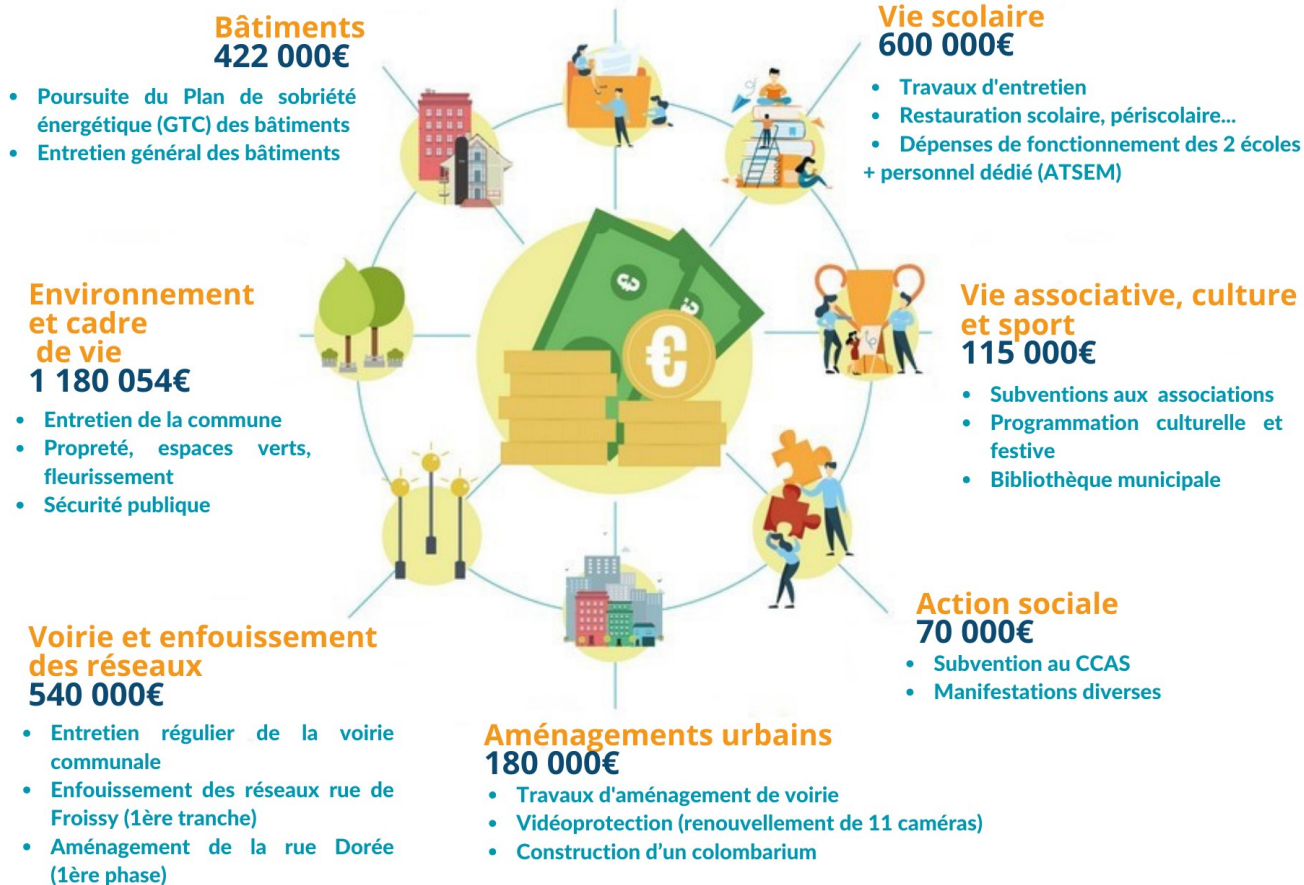
Dépenses Prévisionnelles 2024 4 532 321€

En séance du 18 mars dernier, le conseil municipal a approuvé le compte financier unique 2023 et a voté le budget primitif 2024. Ci-dessous, une vue schématique des dépenses prévisionnelles prévues pour l'année en cours.

Charges et administration générale 1 425 267€

dont remboursement de l'emprunt : 207 000€

Cette dépense regroupe l'ensemble des services fonctionnels de la mairie



La part communale des taux communaux ne change pas !

Le conseil municipal a voté également au cours de cette séance du 18 mars, les taux communaux. A l'unanimité des voix, ses membres ont décidé de ne pas les augmenter :

- ⇒ **Taxe d'Habitation sur les résidences secondaires, les locaux meublés non affectés à l'habitation principale : 15,72%**
- ⇒ **Taxe Foncière sur le Bâti : 66,49%**
- ⇒ **Taxe Foncière sur le non Bâti : 86,37%**

Si à la réception de votre taxe locale, vous avez l'impression de payer plus cher, ce ne sera pas du fait de la commune, les taux étant identiques depuis 21 ans. **Il faudra regarder les bases fiscales de la taxe foncière sur le bâti fixées par l'Etat, qui elles, vont augmenter de 3,9% en 2024.**

Élections européennes : passage aux urnes

Le dimanche 9 juin prochain, la France doit élire 81 eurodéputés.

Si vous n'êtes pas encore inscrit sur les listes électorales de la commune pour voter, deux possibilités s'offrent à vous :

- par internet sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

jusqu'au **1er mai**,

- en mairie jusqu'au **3 mai**. Vous devrez compléter le cerfa 12669*02, fournir une pièce d'identité et un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Si vous avez un doute sur votre situation électorale, consultez : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/demarches-et-outils/ISE>. Ce service vous permet de connaître votre commune d'inscription et votre bureau de vote.



Inscriptions scolaires 2024/2025

Les familles domiciliées sur Agnetz qui souhaitent scolariser leur(s) enfant(s) à l'école élémentaire du Parc à Agnetz ou à l'école maternelle du Petit Prince à Ronquerolles, doivent au préalable retirer auprès du secrétariat de la mairie, **un certificat de préinscription**. Celui-ci leur sera délivré sur présentation d'un justificatif de domicile (de moins de 3 mois) et du livret de famille, **à partir du mardi 2 avril**. Une fois le certificat obtenu, les parents devront aller à la rencontre des directeurs d'écoles :

⇒ A l'école du Parc à Agnetz

Madame JOAN, Directrice, prendra les inscriptions :

- les vendredis 12 et 19 avril,
- les vendredis 17 et 24 mai,
- le vendredi 7 juin

→ de 9h à 12h et de 14h à 17h,

En cas d'impossibilité de votre part à ces dates et heures de permanence, il faudra prendre rendez-vous avec Mme JOAN, en appelant le **03 44 50 53 23**.

⇒ A l'école du Petit Prince à Ronquerolles

Monsieur BOMPIERRE, Directeur, prendra les inscriptions soit :

- par mail à **ce.0600677k@ac-amiens.fr**.

Vous enverrez les documents demandés en pdf par mail (voir liste ci-dessous)

- par téléphone au **03 44 50 12 13** pour solliciter un rendez-vous le **mardi uniquement**.

En cas de difficultés de tout ordre, il est conseillé de laisser un message et ses coordonnées téléphoniques pour être rappelé.

⇒ Documents à fournir aux directeurs d'écoles lors de l'inscription :

- Le certificat de préinscription délivré par la mairie
- la fiche de renseignements (pour l'élémentaire)
- La photocopie du livret de famille
- Un certificat de radiation vous sera également demandé si votre enfant arrive d'une autre école.
- La fiche d'admission (pour la maternelle),
- La photocopie des vaccinations à jour
- la photocopie du jugement pour les parents divorcés

Retrouvez toute l'information sur **www.agnetz.fr** rubrique **enfance/jeunesse**.

Environnement



Frelons asiatiques : participation financière de la municipalité pour le retrait des nids chez les particuliers

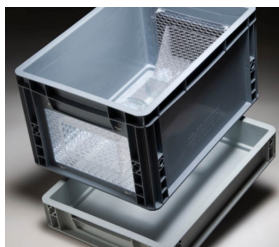


Lors de la séance du 18 mars dernier, le conseil municipal a décidé de participer au coût d'élimination **des nids de frelons asiatiques** situés chez les particuliers. Une prise en charge de 80% sera appliquée sous certaines conditions :

- il doit s'agir uniquement de frelons asiatiques (pas de guêpes, ni même d'autres variétés de frelons comme le frelon européen),
- l'administré doit avertir les services municipaux qui centralisent les demandes et se chargent d'organiser l'intervention de l'entreprise spécialisée avec laquelle la mairie a signé une convention.

Attention, si vous faites intervenir l'entreprise de votre choix, vous ne serez pas indemnisé.

Les pièges : toujours une solution pour éviter leur propagation



Sans vouloir faire de publicité pour ce produit mais simplement parce que son efficacité a été prouvée, un conseiller municipal vous recommande le bac préventif et sélectif à 55€ disponible à l'achat sur **www.jabeprode.fr**.

Les modules d'accès étant calibrés au **centième de millimètre**, le piège est parfaitement ciblé pour le frelon asiatique, permettant à la fois aux insectes plus petits comme les abeilles, les guêpes ou les mouches de ressortir du piège par les ouvertures tout en empêchant les insectes plus gros (comme la reine de **frelon européen** notamment) de pénétrer dans le piège. Vous pouvez même tenter de le faire vous-même !

Agenda



→ Le mardi 2 avril

Café Mémoire Lions Alzheimer

Le bar tabac « **Le Moulin** » à Ronquerolles accueillera le mardi 2 avril de 15h à 17h, ce rendez-vous destiné aux familles, aux aidants... qui souhaitent s'exprimer sur la maladie d'Alzheimer ou qui sont en demande ou recherche d'informations.

Renseignements au **06 31 68 21 39**

→ Le vendredi 12 avril

Livraison de la commande groupée de fioul

Si vous souhaitez passer commande, contactez **M. Bernadicou** au **06 32 97 62 67** ou à bernadicoemmanuel@yahoo.fr, en indiquant votre nom, votre adresse, la quantité souhaitée et la qualité, ordinaire ou supérieure avant le 8 avril.

→ Le dimanche 28 avril

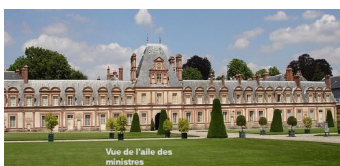
Race accross Paris 2024

L'épreuve de masse de cyclisme longue-distance (ultra-distance) sur route et gravel (hors route) passera par Agnetz le dimanche 28 mars aux aurores. Les premiers coureurs sont en effet attendus vers 5h30 du matin et les derniers vers 7h30 à Boulincourt en lisière de forêt vers les rues A. Masse, G. Hardivillé, vers la place des déportés...)

Visualisez la boucle qu'il effectueront ce jour sur <https://www.google.com/maps/d/u/0/edit?mid=1TWKjd1w8dvORhF6qWjAE66rMOOoznSc&u=p=sharing>

→ Le mercredi 15 mai

Journée au château Royal de Fontainebleau avec La joie de vivre



Il reste encore quelques places si vous souhaitez visiter ce magnifique château classé au patrimoine mondial de

l'UNESCO. **Tarifs** : adhérent/95€ - non adhérent /100€. Sont inclus le repas du midi au restaurant, les visites (château, appartements de Napoléon 1er & théâtre de Napoléon III, parc) et le transport en autocar.

Inscriptions et renseignements au **06 07 11 00 01** ou au **06 26 06 45 11**

→ Le samedi 6 avril

Loto des enfants

L'amicale des boulistes d'Agnetz propose pour les enfants* de la commune âgés de 4 à 12 ans, un **LOTO**, salle Saint Léger.

- Ouverture des portes à 13h30 pour un début de jeu à 14h.
- Les inscriptions se font sur place. Les cartons sont payants. De nombreux lots sont à gagner.

Renseignements : **M. NICOLAS** au **06 75 15 20 74**

(*) : les enfants doivent être accompagnés d'un parent.



→ Le 13 avril

Carnavril (voir résumé en Une)

→ Le dimanche 28 avril

Tournoi de pétanque

L'amicale des boulistes d'Agnetz vous donne rendez-vous sur le boulodrome de la salle Sainte Agnès à Gicourt pour un concours de pétanque en doublette.

Inscription sur place à partir de 9h30. Engagement 15€ par doublette. **Ouvert à tous !**

- Restauration et buvette sur place toute la journée
- Remise des récompenses et pot de l'amitié en fin de concours.

Renseignements : **M. NICOLAS** au **06 75 15 20 74**



Bibliothèque

A lire en avril

- « *Mon cœur a déménagé* » de Michel Bussi
- « *L'été d'avant* » de Lisa Gardner
- « *Mon tour de manège* » de Gilles Legardinier
- « *La symphonie des monstres* » de Marc Lévy
- « *Briser en nous la mer gelée* » d'Erik Orsenna
- « *Les ombres de la vallée* » de Vivéca Sten
- « *Meurtres en Cornouailles* » de Léonie Swann
- « *Le cahier bleu* » de Claude-Rose et Lucien-Guy Touati

Pour consulter le résumé de chacun de ces livres, rendez-vous sur [www.agnetz.fr/culture et loisirs/bibliothèque](http://www.agnetz.fr/culture-et-loisirs/bibliothèque).

Renseignements et réservations au **03 44 78 37 72**

Mercredi 3 avril de 10h à 11h

Petits mots, petites notes pour les tout-petits, petits...

Inscription au **03 44 78 37 72**